



Rentrée universitaire : les tensions croissent

mardi 19 septembre 2017, par [Bariaud](#)

ACTUALITÉ

RENTÉE UNIVERSITAIRE : LES TENSIONS CROISSENT

Pour les personnels, la rentrée universitaire promet des régressions à tous les étages !

Outre les tensions habituelles des rentrées, accrues par l'afflux des étudiant.es, les régressions sont nombreuses : jour de carence pour les fonctionnaires, gel du point d'indice, possible retard sur le calendrier du PPCR (pourtant insuffisant voire néfaste selon les grades), publication des décrets RIFSEEP pour les ITRF et ITA (que la FERC envisage de contester en posant un recours en lien avec l'UFSE)...

Mais en sus, parmi les ordonnances de destruction du Code du Travail, le gouvernement a glissé une ordonnance visant à « assouplir » le statut des regroupements d'établissements (les ComUE) : ce statut serait encore trop « rigide ». En attaquant le statut des universités, ce sont bien les statuts de fonctionnaires d'État et les diplômes nationaux qui sont visés ! Les salarié.es, avec leurs syndicats, ne laisseront pas faire !

Étudiant.es : ni tirage au sort, ni sélection !

F. Vidal, le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI), a fait deux découvertes majeures, alors qu'elle était encore présidente d'université jusqu'à cette mandature :



le système APB (admission post-bac, gérant les vœux des bachelier.es et leur affectation) est à bout de souffle.

En juin, 60 000 nouveaux bachelier.es n'avaient pas d'affectation pour la poursuite de leurs études. Fin août, ils étaient encore 6000 officiellement d'après la preuve. Et il est probable qu'une bonne partie des affectations de l'été ne correspond ni aux diplômes ni aux établissements souhaités par les bachelier.es...

Le tirage au sort des étudiant.es par les universités, institué par l'ancien gouvernement sur le départ, est insupportable pour tout le monde. Inquiète de la réaction des étudiant.es, la ministre a convenu des jours de concertation très large afin de chercher des « solutions sans option »...

Nous n'avons que peu d'éléments sur l'incorporation vers les établissements du privé que la dégradation organisée du service public induit : c'est une forme de privatisation rampante qui se développe !

40 000 étudiant.es supplémentaires arrivent chaque année, alors que les établissements appliquent déjà une politique d'austérité, cherchant à peser les maels et à pressurer les personnels (pressions sur les services pédagogiques, recours massif aux heures complémentaires et aux vacations précaires), il ne faut pas attendre de mesure ayant un coût ! En particulier : aucun poste supplémentaire !

Rappelons ici que le crédit impôt recherche coûte 10 milliards d'euros à l'État et que la cour des comptes a fustigé son inefficacité...

Amphibie, boudée, sélectionnée à venir, politique de gestion à coût constant : le cocktail est explosif !

Pour pallier le manque de places dans les universités tout en arpillant le budget de l'ESR de 331 millions pour cette rentrée (95 millions pour les universités), le discours de la ministre s'articule autour du seul « contrat dérisoire » des étudiant.es : sous couvert d'améliorer la réussite en Licence 100 % d'échec en première année selon le ministère et sans analyse des causes qui ont conduit à cette situation (taux de réussite en L1), le ministère souhaite que chaque filière décide de prérequis pour l'entrée à l'université. Ainsi, plutôt que d'augmenter les budgets et le recrutement de personnels sous statut, le gouvernement prévoit une aggravation de la sélection pour débiter les études supérieures. Cela permettra restaurer les jeunes issus des voies technologiques et professionnelles, dans lesquelles les jeunes issus de familles ouvrières sont les plus nombreux, qui se voient « former accablés » à ne pas poursuivre d'études en Licence, renforçant encore les inégalités sociales.

Rappelons que la FERC CGT défend le Baccalauréat (général, technologique ou professionnel), en tant que premier grade universitaire qui ouvre le droit aux études supérieures : chaque bachelier.e a droit à une place dans l'enseignement supérieur, selon son projet professionnel.

La FERC CGT s'opposera à toute tentative d'extension de la sélection à l'université.

07

La Libre et l'Éclair 19/09/2017

Pour les personnels, la rentrée universitaire promet des régressions à tous les étages !

Outre les tensions habituelles des rentrées, accrues par l'afflux des étudiant.es, les régressions sont nombreuses : jour de carence pour les fonctionnaires, gel du point d'indice, possible retard sur le calendrier du PPCR (pourtant insuffisant voire néfaste selon les grades), publication des décrets RIFSEEP pour les ITRF et ITA (que la FERC envisage de contester en posant un recours en lien avec l'UFSE)...

Mais en sus, parmi les ordonnances de destruction du Code du Travail, le gouvernement a glissé une ordonnance visant à « assouplir » le statut des regroupements d'établissements (les ComUE) : ce statut serait encore trop « rigide ». En attaquant le statut des universités, ce sont bien les statuts de fonctionnaires d'État et les diplômes nationaux qui sont visés ! Les salarié.es, avec leurs syndicats, ne laisseront pas faire !

Étudiant.es : ni tirage au sort, ni sélection !

F. Vidal, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI), a fait deux

découvertes majeures, alors qu'elle était encore présidente d'université jusqu'à cette mandature :

- le système APB (admission post-bac, gérant les vœux des bachelier.es et leur affectation) est à bout de souffle. En juin, 88 000 nouveaux bachelier.es n'avaient pas d'affectation pour la poursuite de leurs études. Fin août, ils étaient encore 6000 officiellement d'après la presse. Et il est probable qu'une bonne partie des affectations de l'été ne correspondent ni aux disciplines ni aux établissements souhaités par les bachelier.es...
- Le tirage au sort des étudiant.es par les universités, institué par l'ancien gouvernement sur le départ, est insupportable pour tout le monde. Inquiète de la réaction des étudiant.es, la ministre a commencé dès juillet une concertation très large afin de chercher des « solutions sans a priori »...

Nous n'avons que peu d'éléments sur l'évaporation vers les établissements du privé que la dégradation organisée du service public induit : c'est une forme de privatisation rampante qui se développe !

40 000 étudiant.es supplémentaires arrivent chaque année, alors que les établissements appliquent déjà une politique d'austérité, cherchant à pousser les murs et à pressurer les personnels (pressions sur les services pédagogiques, recours massif aux heures complémentaires et aux vacataires précaires), il ne faut pas attendre de mesure ayant un coût ! En particulier : aucun poste supplémentaire !

Rappelons ici que le crédit impôt recherche coûte 10 milliards d'euros à l'État et que la cour des comptes a fustigé son inefficacité...

Amphis bondés, sélection(s) à venir, politique de gestion à coût constant : le cocktail est explosif !

Pour pallier le manque de places dans les universités tout en amputant le budget de l'ESR de 331 millions pour cette rentrée (95 millions pour les universités), le discours de la ministre s'articule autour du seul « contrat de réussite » des étudiant.es :

sous couvert d'améliorer la réussite en Licence (60 % d'échec en première année selon le ministère) et sans analyse des causes qui ont conduit à cette situation (casse de l'école en tête !), le ministère souhaite que chaque filière décide de prérequis pour l'entrée à l'université. Ainsi, plutôt que d'augmenter les budgets et le recrutement de personnels sous statut, le gouvernement prévoit une aggravation de la sélection pour débiter les études supérieures. Cela pénalisera notamment les jeunes issus des voies technologiques et professionnelles, dans lesquelles les jeunes issus de familles ouvrières sont les plus nombreux, qui se verront « fortement incités » à ne pas poursuivre d'études en Licence, renforçant encore les inégalités sociales.

Rappelons que la FERC CGT défend le Baccalauréat (général, technologique ou professionnel), en tant que premier grade universitaire qui ouvre le droit aux études supérieures : chaque bachelier.e a droit à une place dans l'enseignement supérieur, selon son projet professionnel.

La FERC CGT s'opposera à toute tentative d'extension de la sélection à l'université.